Il y a deux choses que l'on ne doit tolérer à aucun prix, parce qu'elles sont un obstacle à tout gouvernement de la jeunesse.

Il ne faut pas se laisser interroger, même par une curiosité inoffensive.

Il ne faut pas, à plus forte raison, admettre que l'enfant s'arroge aucun droit d'enquête ni d'information ; il ne faut pas souffrir que, sous prétexte de dire son opinion, il émette publiquement des réflexions qui deviendraient pour le supérieur une véritable mise en demeure de s'expliquer.

Peu de jeunes maîtres savent toujours apporter dans leurs rapports avec les élèves cette mesure et cette sagesse qui peuvent seules les défendre contre les indiscrétions faites pour devenir plus tard singulièrement gênantes. Plus le maître sent qu'il a raison et qu'il lui est facile de le montrer, plus il est disposé à en faire étalage et peut-être à provoquer des explications qu'on ne lui demande point. Il ressemble par là, à ces enfants légers et emportés, qu'un secret tourmente et qui ne peuvent se résoudre à le taire, même lorsqu'il ne sont point interrogés. Il est indispensable, dans un grand nombre de cas, pour prévenir ou pour rompre des habitudes fâcheuses, de taire ce que rien ne défend de dire, uniquement pour n'être pas forcé, à un moment donne, de refuser une explication qu'on aura peut-être déjà donnée bien des fois, et dont on n'est déjà plus capable de se passer, sans faire naître une certaine résistance. Il faut savoir se refuser à soi-même, avec une sage sévérité, l'agrément d'avoir raison et d'en donner la preuve. Il y a là une tentation qui, pour être innocente dans son principe, ne laisse pas d'être singulièrement dangereuse dans ses effets.

Ce sont de telles imprudences qui éveillent insensiblement dans les esprits cette idée si fausse et si périlleuse, que l'on a droit à des explications si l'on ne veut pas obéir à la façon d'un esclave. C'est là du moins le langage qu'on ne manque pas de tenir. On rappellerait volontiers, en lui donnant une signification dangereuse et excessive, cette parole de l'apôtre que l'obéissance doit être fondée en raison. Il est nécessaire, toutefois, de s'entendre à cet égard et de ne point se prononcer là-dessus d'une façon trop légère. Ainsi l'obéissance peut être fondée en raison, ou par une explication donnée au subalterne, ou parce que l'autorité porte, pour ainsi dire en elle-même, ce qu'on pourrait appeler, avec le philosophe Leibnitz : la raison suffisante de ses commandements. Cette raison suffisante et primordiale, c'est la nature même des rapports qui unissent l'homme fait pour instruire avec l'enfant destiné à être enseigné, le maître auquel incombe la responsabilité, et le disciple qui doit accepter la direction.

A. Rondelet.

DICTÉE

LA FOUDRE ET LE PÉTROLE

En Pensylvanie (Etats-Unis), le 10 juillet 1880, un fait terrifiant a été amené par la chute de la foudre. Le tonnerre frappa un réservoir de pétrole, près de la petite rivière d'Oil-Creek, au milieu du célèbre gîte pétrolifère, où un si grand nombre d'exploitations de pétrole sont établies depuis longtemps.

Une explosion effrayante se produisit aussitôt. Le toit du réservoir fut pulvérisé, et le sol fut fortement ébranlé. Une colonne d'huile enflammée, lancée à une grande hauteur, retomba comme un torrent le long de la colline, embrasant sur son passage plusieurs autres réservoirs.

Les différents courants d'huile enflammée se réunirent, formant une véritable rivière de feu, et, suivant la pente naturelle, ils se précipitèrent dans la rivière, en couvrant ses eaux d'une couche de flammes. Le pont de fer qui se trouve sur cette rivière fut détruit en un moment. L'intensité de la chaleur était telle que la rivière fut comme desséchée en plusieurs points.

Arrivant vers une localité appelée Titusville, le torrent incendiaire brûla et détruisit un certain nombre de maisons, malgré les efforts et l'énergie des habitants, aidés des pompiers des environs.

La perte, en pétrole seulement, est évaluée à un million de dollars.